



L'accompagnement personnalisé (AP) : une thématique qui a tenu une place importante lors des 2 années du mandat 2016-2018 du Conseil académique de la vie lycéenne.

Une enquête sur l'AP menée en 2016-2017 avait fait apparaître un manque évident sur l'aide au projet d'orientation prévu dans le texte de 2010.

Un travail de réflexion avec des inspecteurs et chefs d'établissement lors du séminaire de novembre 2017 a conduit aux propositions suivantes à expérimenter :

- | | |
|---|--|
| ✓ | Donner de la lisibilité aux élus CVL sur ce qu'est l'AP |
| ✓ | Rappeler l'obligation de consultation du CVL dans la mise en œuvre de la politique éducative et pédagogique de l'établissement |
| ✓ | Participer au conseil pédagogique pour exprimer les besoins des élèves et construire le volet orientation de l'AP |
| ✓ | Informersur le parcours avenir |
| ✓ | Mettre en place des actions d'information et de communication sur l'orientation dans le cadre du parcours avenir (Faire intervenir d'anciens élèves pour expliquer ce qu'ils font en post-bac ; faire connaître les dispositifs « 24h dans le supérieur », « une classe, un chercheur », possibilité d'effectuer des stages de découvertes...) |

5 élus CAVL se sont portés volontaires pour cette expérimentation dans leur établissement au cours de l'année 2017-2018.

Ce projet a conduit les élèves à rencontrer Pierre Mathiot au lycée Armand Peugeot à Valentigney le 16 janvier 2018, juste avant la remise de son rapport sur la réforme du lycée et du baccalauréat au ministre de l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer.

Leurs témoignages : « Cette rencontre a été riche. Nous avons pu nous rendre compte qu'il y avait une vision derrière tout ça ; nous avons pu comprendre la philosophie de cette réforme. Ça nous a rassuré de savoir que l'on partageait des idées que Pierre Mathiot a énoncées dans son rapport. »

Le point marquant des expérimentations est la participation au conseil pédagogique et les liens créés avec les enseignants. Beaucoup ont eu des réactions positives, parfois surpris que les élèves expriment leurs besoins et demandent de l'aide. Un vrai dialogue a pu être amorcé entre les enseignants et les élèves qui avaient leur casquette de représentant lycéen.

Un des élus a abordé l'expérimentation dans sa classe en exprimant les besoins de la classe devant le professeur principal qui a entendu et répondu aux attentes. Il y avait du respect mutuel.

Leur présence aux conseils d'administration les a amenés à partager des inquiétudes quant à l'évolution de l'AP dans la réforme du lycée et du baccalauréat et au budget qui y sera consacré. Les 54 heures qui seront dédiées à l'orientation pourront être utilisées par exemple pour participer à des forums. Ce nombre d'heures leur paraît insuffisant.

Les élèves sont néanmoins convaincus que tout ne dépend pas du budget et que l'on peut agir

malgré cela.

S'il est important que chaque élève s'implique dans son parcours avenir, il est tout aussi important qu'il soit accompagné par des enseignants formés à l'aider, des psyEN, les parents et puisse rencontrer des anciens élèves, des intervenants... L'important est de croiser les différents regards sur l'orientation (Corentin). Et s'il est plus facile pour les enfants d'enseignants de comprendre les enjeux, il est important qu'ils s'impliquent, lorsqu'ils sont élus, pour donner les mêmes chances à tous (Lena).

La discussion est engagée ; l'AP n'est plus passé sous silence dans leurs établissements et ils ont bon espoir que les choses évoluent.

Les nouveaux élus seront informés des expérimentations et poursuivront le travail engagé.